



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N°DCM2023\_55**

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE  
POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE JEUX EN VUE DE LA CREATION D'UNE AIRE  
DE JEUX SUR LA COMMUNE DELEGUEE DE CHAMPIGNE**

L'an deux mil vingt-trois, le 30 mai, le Conseil Municipal de la Commune des Hauts-d'Anjou dûment convoqué le 24 mai 2023, s'est réuni en salle du conseil de la commune déléguée de Champigné, sous la présidence de Madame Maryline LÉZÉ, Maire.

Conseillers en exercice :.....43

Conseillers présents :.....32

Pouvoir(s) : ..... 7

Votants :.....39

**Conseillers présents :**

LÉZÉ Maryline, POMMOT Michel, LANGLAIS Véronique, DRIANCOURT Marc-Antoine, SANTENAC Rachel, THEPAUT Michel, BURON Christelle, ERMINE Benoît, FRANCOIS Marie-Jeanne, MASSEROT Christian, FOUIN Dominique, NOILOU Jean-Claude, LAURIOU Jean-Yves, CHIRON Jacky, LETHIELLEUX Jean-Michel, BERNIER Catherine, PERTUISEL Roselyne, CHABIN Nathalie, BRICHET Stéphane, RIVENEAU Annie, JOUANNEAU-FERRON Laetitia, JAMIN Grégoire, PAULY-MOREAU Noémie, FOUIN Marion, RICHARD Maud, KLEIN Bernadette, BOURRIER Alain, CHATILLON Jean-Yves, BESSON Bernard, BOULLIER Marine, LEMAIRE Hélène, AUBRY François,

**Conseillers absents ayant donné pouvoir :**

DESNOËS Estelle a donné pouvoir à FOUIN Dominique,  
BOUDET Marie-Christine a donné pouvoir à FRANCOIS Marie-Jeanne,  
BOULEAU Pascal a donné pouvoir à LAURIOU Jean-Yves,  
FLAMENT Sophie a donné pouvoir à BOURRIER Alain,  
GUILLOT Jean-François a donné pouvoir à BESSON Bernard,  
BODIN Freddy a donné pouvoir à LEMAIRE Hélène,  
BRIAND Tony a donné pouvoir à JAMIN Grégoire,

**Conseillers excusés :**

MARTIN Alain

**Conseillers absents :**

MASSE Stéphane, BERTIN Jérémy, LEOST Marie-Hélène,

**Secrétaire de séance :**

Jean-Claude NOILOU

DELIBERATION N°DCM2023\_55

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE  
POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE JEUX EN VUE DE LA CREATION D'UNE AIRE  
DE JEUX SUR LA COMMUNE DELEGUEE DE CHAMPIGNE**DELIBERATION N°DCM2023\_55****Demande de subvention auprès du Département de Maine-et-Loire pour l'achat et l'installation de jeux en vue de la création d'une aire de jeux sur la commune déléguée de Champigné****Rapporteur : Rachel SANTENAC**

Il a été acté lors du vote du budget 2023 la création d'une aire de jeux sur la commune déléguée de Champigné pour un montant total de 80 000€.

Le choix de la société s'est porté sur Quali Cité pour l'achat et l'installation de jeux : une balançoire à double assises avec un nid d'oiseaux, une structure complète avec notamment 2 toboggans et un tourniquet.

Le matériel urbain composé d'une table de pique-nique, de 2 bancs et d'une poubelle à tri sélectif sera livrés par la société Espace Créatic.

Aussi, il est proposé de demander une subvention au Département de Maine-et-Loire pour accompagner ce projet.

Le plan de financement préalablement établi est le suivant :

<b>Plan de financement aire de jeux de Champigné</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant HT</b>
Achat et installation des jeux	53 522,56 €	Commune	44 290,45 €
Mobiliers urbains	1 840,50 €	Département	11 072,61 €
<b>TOTAL</b>	<b>55 363,06 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>55 363,06 €</b>

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis favorable du groupe de travail ;

Considérant qu'il n'existe aucune aire de jeux sur la commune déléguée de Champigné

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

- D'approuver le projet présenté et son plan de financement ;
- De solliciter une subvention auprès du Département de Maine-et-Loire conformément au plan de financement présenté ci-dessus ;
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à solliciter toute subvention au taux maximum pour le financement de ces opérations
- De dire que ce plan de financement pourra être revu et complété en fonction des réponses aux différentes sollicitations et des programmes de subventions auxquels pourraient l'opération serait éligible
- De dire que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2023 ;

**DELIBERATION N°DCM2023\_55**

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE JEUX EN VUE DE LA CREATION D'UNE AIRE DE JEUX SUR LA COMMUNE DELEGUEE DE CHAMPIGNE**

- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente à l'unanimité**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme  
A Champigné, le 14 juin 2023

  
**Maryline LÉZÉ,**  
**Maire des Hauts-d'Anjou**



*Certifié exécutoire par le Maire*

*Compte tenu de la transmission en Préfecture le 14 juin 2023*

*Et de la publicité par voie d'affichage, publication ou notification le 14 juin 2023*

*Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes – sis 6 All. de l'Île Gloriette, 44000 Nantes – dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates précédentes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.*